

**DIAGNOSTIC TERRITORIAL STRATEGIQUE
PROGRAMMES EUROPEENS 2014-2020
REGION CORSE**

Type de la fiche : fiche thématique territoriale (Corse) liée à l'Annexe I C

Thème de la FICHE :

Fiche thématique n° 3 correspondant à l'objectif UE : « RENFORCER LA COMPETITIVITE DES PME EN METROPOLE »

Tableau AFOM

Atouts	Faiblesses
<p>Un tissu économique dynamique dont la structure lui assure une relative résistance face à la crise</p> <p>Une dynamique de filière qui semble désormais pénétrer une partie des activités économiques</p> <p>Un secteur artisanal dense qui assure une bonne couverture territoriale des activités économiques</p> <p>Large éventail des outils de financements et volonté de les développer</p> <p>Une volonté affirmée d'innover et de conquête de nouveaux marchés extérieurs à la Corse</p> <p>Une appétence certaine aux nouvelles technologies de l'information et de la communication</p> <p>Un dispositif rationnel d'accès aux financements publics</p> <p>Densité et effectivité des outils d'accompagnement de la responsabilité sociale des entreprises</p> <p>Forte implication des organisations consulaires comme réseau de proximité avec les acteurs économiques notamment sur les différents territoires</p> <p>Des créateurs qui s'assument financièrement</p> <p>Huit créations sur dix sont réalisées en zone urbaine ou le long du littoral mais la majorité des communes de l'intérieur sont concernées par la création d'entreprise</p> <p>La Corse est une des régions qui résiste le mieux à la baisse des créations d'entreprises</p> <p>Une compensation de la situation de handicap naturel (montagne) par l'ICHN presque sur tout le territoire</p>	<p>Un tissu industriel peu dense et constitué de TPE</p> <p>Une culture de l'innovation peu développée. Part très faible de nouvelles entreprises qui se créent dans les secteurs innovants (selon les critères de l'OCDE)</p> <p>Les créateurs d'entreprises insulaires travaillent surtout avec une clientèle locale ou de proximité, même si le marché intérieur est très étroit. La clientèle nationale et internationale est peu importante. Faible ouverture au marché continental et au-delà</p> <p>Seul un tiers des créateurs corses sont diplômés du niveau supérieur</p> <p>Faiblesse de la formulation des attentes des entreprises en matière de ressources humaines et de besoins en formation</p> <p>Faible adéquation des formations aux besoins des entreprises qui souhaitent une plus grande réactivité</p> <p>Une activité économique assez dépendante de la saisonnalité touristique</p> <p>Peu de créateurs disposent d'un site internet</p> <p>Une dépendance forte des agriculteurs – quasi-totale des éleveurs, aux aides européennes</p> <p>Des services en milieu rural rares</p> <p>Une production très saisonnière, déficitaire en volumes</p> <p>Coûts de transport en bateau élevés, malgré les dispositifs fiscaux mis en place.</p> <p>Une faible maîtrise du foncier en propriété, une problématique foncière double (pression littorale/dépression montagne)</p> <p>Faible capitalisation des entreprises et structure du capital peu ouverte</p> <p>Concurrence entre TPE sur de petits marchés avec développement parfois risqué</p> <p>Relativement grande dépendance de la commande publique</p> <p>Des démarches qualité non suffisamment développées</p>
Opportunités	Menaces
<p>Positionnement dans l'espace méditerranéen et environnement propice pour le développement d'activités innovantes</p> <p>Forte image du territoire pour les activités artisanales et les produits identitaires</p> <p>Des entreprises « locomotives » sur lesquelles s'appuyer pour conduire une dynamique et structurer des grappes ou clusters</p> <p>Les marchés extérieurs encore peu exploités</p> <p>Fort potentiel de croissance dans le secteur de l'économie verte et de l'économie sociale et solidaire</p> <p>Potentiel avéré dans le domaine de l'innovation y compris autre que technologique.</p>	<p>Perte de compétitivité des entreprises corses (en particulier pour les secteurs traditionnels – tourisme, BTP, IAA) en cas de retard pris dans les sources d'innovation</p> <p>Diminution des productions primaires locales, base de la valorisation des ressources naturelles</p> <p>Concurrence des autres régions pour attirer les activités innovantes</p> <p>Dans la préparation du projet de création d'entreprise, trouver un financement ou obtenir l'autorisation d'un découvert bancaire est cité comme une difficulté principale</p> <p>Baisse des créations d'entreprises. Forte diminution dans la construction et risque de réduction sensible du nombre</p>

<p>Les actions mises en œuvre par la DIRECCTE pour soutenir la création, l'innovation, et le développement des entreprises : dispositifs Nacre (co-piloté par la Caisse des dépôts) et Accre.</p> <p>La qualité des structures dédiées à la création d'entreprises et à l'innovation qui accompagnent et conseillent les porteurs de projet.</p> <p>Des produits agricoles sous AOC ou AB ou autres signes de qualité</p> <p>Des possibilités technologiques d'extraction du bois</p> <p>Le tourisme « vert », l'agro-tourisme</p>	d'entreprise par défaut de reprise ou de transmission.
--	--

Enjeux	Importance (*, **, ***)
Enjeux généraux identifiés au niveau national et vérifiés au niveau régional	
le développement des PME dans les secteurs émergents tels que les secteurs des industries culturelles et créatives, les services innovants, etc. ; par des interventions adaptées à leurs différents niveaux de développement	++
l'accès des PME et des entreprises de taille intermédiaire à l'innovation	+ ++
les capacités de management de l'innovation dans les PME-PMI	+ +
les investissements matériels et immatériels, le développement de services aux PME et TPE la formation, la qualification, l'accompagnement des acteurs économiques	+ +
la mise en place de clusters de rang européen productif regroupant des TPE/PME pour favoriser leur montée en gamme (ETI) et positionnés sur des niches et de nouveaux marchés stratégiques porteurs à l'export	+
l'attractivité des territoires ruraux et des espaces littoraux par l'investissement pour le développement des services et l'amélioration du cadre de vie, l'accueil de nouvelles entreprises et de nouvelles activités	+ ++
les ressources locales pour améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises	+ +
la diversification des agriculteurs vers des activités non agricoles (commercialisation, agritourisme, services, artisanat, activités de centre équestre, activités liées au paysage, à l'entretien d'espaces verts)	+++

Enjeux spécifiques au niveau régional

- Les actions visant au regroupement d'entreprises autour d'actions de filières ou par la réalisation d'actions communes à des entreprises y compris n'appartenant pas au même secteur d'activité.
- Le soutien à la création de clusters régionaux autour d'entreprises leader du marché jouant le rôle de locomotives économiques.
- L'intégration d'innovations pour capter des marchés nouveaux
- Le développement local de matières premières et l'augmentation de la production pour répondre notamment à la demande interne.
- Le développement de l'offre en matière de zones d'activité et d'immobilier d'entreprise en prenant en compte une offre de services associés et encourager le développement des actions de requalification des Z.A. existantes.
- Le renforcement du dispositif intégré de financement de l'économie CORSE FINANCEMENT et faciliter l'accès à l'ingénierie financière.
- L'articulation entre les besoins des entreprises et les demandeurs d'emploi.
- La valorisation du patrimoine naturel et culturel

- La reconquête économique de l'intérieur de l'île notamment autour des bourgs-centres. L'objectif étant d'assurer un équilibre du développement des territoires.
- Le soutien à de nouvelles activités de services à la personne et accroître le poids de l'économie sociale et solidaire.

Les orientations stratégiques possibles en réponse au diagnostic

- Mettre en place des dispositifs permettant de traiter la problématique du handicap de l'insularité, tels qu'évoqués par les dispositions de l'article 174 du traité de l'union européenne.
- Encourager la structuration des filières et secteurs par une recherche de l'excellence et de l'exemplarité.
- Optimiser les atouts de l'île en favorisant la création et le développement endogène de produits et services à forte valeur ajoutée.
- Favoriser la formation des salariés et futurs salariés des entreprises en adéquation avec les besoins des entreprises.
- Renforcer la dynamique artisanale en soutenant sa diversité et en encourageant son potentiel d'innovation.
- Amplifier les efforts en matière de développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la Communication
- Favoriser la reprise et la transmission d'entreprises pour préserver l'emploi, les compétences et les savoir-faire notamment artisanaux et créer un soutien à l'accroissement de productivité lors de la reprise ou de la transmission
- Créer des outils originaux de soutien aux projets innovants (renforcer la PFT, créer des pépinières, ...) et facilitant le transfert de technologie ou valorisant la recherche publique et privée.
- Développer l'accompagnement des projets des entreprises par un système mutualisé d'ingénierie de projet.

PARTIE 2 : DECLINAISON TERRITORIALE DE LA THEMATIQUE

Déclinaison territoriale	Enjeux et orientations stratégiques concernant la thématique traitée dans la fiche
1. territoires ruraux	Nécessité d'assurer un meilleur développement des territoires ruraux par la création d'activités nouvelles ou le développement du télétravail en utilisant les TIC
2. territoires périurbain	
3. territoires urbains	Développement des activités économiques de centre-ville pour la redynamisation des centres urbains
4. mer – littoral	
5. interrégional	Favoriser l'insertion des filières structurées dans des actions interrégional, transfrontalière et transnational, notamment dans le cadre des programmes de coopération
6. transfrontalier	Favoriser l'insertion des filières structurées dans des actions interrégional, transfrontalière et transnational, notamment dans le cadre des programmes de coopération
7. transnational	Favoriser l'insertion des filières structurées dans des actions interrégional, transfrontalière et transnational, notamment dans le cadre des programmes de coopération

Priorités transversales UE	Enjeux et orientations stratégiques concernant la thématique traitée dans la fiche
Développement durable	Nécessité d'accompagner le tissu entrepreneurial dans une démarche RSE et encourager le développement de nouvelles activités dans le cadre d'une ou plusieurs filières économie verte
Protection de l'environnement	Nécessité d'accompagner le tissu entrepreneurial dans une démarche RSE et encourager le développement de nouvelles activités dans le cadre d'une ou plusieurs filières économie verte
Efficacité énergétique	Nécessité d'accompagner le tissu entrepreneurial dans une démarche RSE et encourager le développement de nouvelles activités dans le cadre d'une ou plusieurs filières économie verte
Lutte et adaptation au changement climatique	Nécessité d'accompagner le tissu entrepreneurial dans une démarche RSE et encourager le développement de nouvelles activités dans le cadre d'une ou plusieurs filières économie verte
Prévention et gestion des risques	
Egalité H/F	Soutenir l'entrepreneuriat au féminin et permettre une prise en compte des salariées dans l'entreprise par des mesures adaptées
Egalité des chances	
Lutte contre les discriminations	

PARTIE 3 : INTERFONDS

Les enjeux spécifiques au niveau régional mis en exergue soulignent l'importance de prendre en compte la taille des entreprises et leurs secteurs d'activités : poids important des petites entreprises, agriculture et IAA, poids du tourisme, de certains secteurs clefs comme l'aéronautique ou les énergies renouvelables, le BTP, l'audiovisuel...

Cette situation positionne de manière forte certains leviers de compétitivité de manière transversale à différents fonds : la modernisation et le développement des marchés à l'export, l'innovation ou la diffusion des TIC dans les processus (FEDER, FEADER, FSE, FEAMP), la gestion prévisionnelle des emplois et compétence et la formation (FSE), la dynamique collective de type cluster (FEDER et FSE), l'attractivité et l'image des territoires et des produits (FEDER, FEADER, FSE, ...)

Les schémas de stratégie de développement économique et des territoires (PADDUC en cours d'élaboration, ...) ainsi que leurs plans d'action constituent des outils de cohérence et de référence communs à l'action publique, quel que soit le fonds mobilisé.

Le système d'acteurs mobilisé lors de la mise en œuvre des programmes européens est en partie commun à ces différents secteurs d'activités (CTC, Etat, consulaires, syndicats professionnels, ...) et territoires. Ceci justifie de disposer d'une gouvernance et une animation de réseaux pluri-fonds (permettant de créer des opportunités de projets supplémentaires) et un travail sur les lignes de partage entre fonds (pour s'appuyer sur système d'animation-instruction-programmation-contrôle sécurisé dès l'amont : gain de temps, diminution des erreurs, meilleur service rendu au porteur de projet, ...).